

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 07 JANVIER 2016

Convocation du 04 janvier 2016

Étaient présents: Mmes et Mrs les conseillers municipaux:

Christine PERONNE, Catherine POLMAN, Martine QUOIRAUD, Aurélia RIPOCHE

Pierre BAJOR, Raymond BENITO, Jean-Marie BLAINEAU, Laurent GESTRAUD, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Stéphane VILLETTE, Christian VIMPERE

Absents excusés : Corinne MOREL, Philippe ZANDVLIET

Secrétaire de séance : Patrick PIVETEAU

La séance est ouverte à 18 heures.

1-MULTIPLE-RURAL COMMUNAL - loyer

M. le Maire informe les membres du Conseil que les nouveaux locataires souhaitent prendre possession des locaux le 15 janvier. Afin d'établir le bail commercial notarié, le prix du loyer doit être fixé. La proposition envoyée par mail aux conseillers par l'adjoint aux finances le 28 décembre 2015 sert de base d'échanges.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décide:

- de louer avec un contrat de bail commercial le multiple-rural communal à M. Mme Jérôme LE BRIGAND
- que le montant du loyer à terme échu sera:

	JANVIER	FEVRIER	MARS et suivant	Taxe foncière
Loyer	0,00 €	402,00 € logement seul	822,00 €	
Taxe foncière				2 500,00 € *

- * En 2016, la taxe foncière sera récupérée sur la base de 10/12 ème et minorée de la partie logement.
- Les années suivantes la taxe foncière sera minorée de la partie logement.

2-MULTIPLE-RURAL COMMUNAL – investissement

M. le Maire présente 2 devis pour remplacer la hotte aspirante dans la cuisine:

- METRO une hotte dynamique de 2000 avec ventilateur tout compris 3 070,80 € TTC.
- CONFORT ELEC 16 une hotte de 2000, 2 moteurs, 2 évacuations tout compris 4 605,56 € TTC
- CONFORT ELEC 16 une hotte de 1200, 1 moteur évacuation tout compris 1 934,92 € TTC.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal émettent un avis favorable pour le devis METRO de 3 070,80 € TTC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00